



# BERTRAND MAS-FRAISSINET

*Cassis, un cap sur l'avenir !*

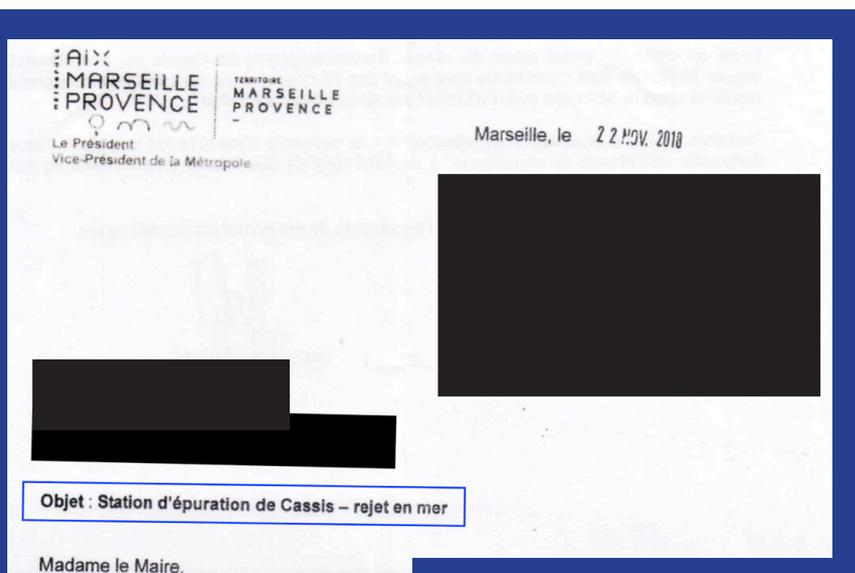
## L'ÉQUIPE « CASSIS, UN CAP SUR L'AVENIR ! » A SOUHAITÉ APPORTER QUELQUES COMMENTAIRES AU BILAN DE LA MUNICIPALITÉ SORTANTE DIFFUSÉ DANS VOS BOITES AUX LETTRES

**Premier constat**, ce bilan englobe, non seulement les 2 dernières mandatures mais également, en se les appropriant, **des actions qui sont en place depuis de nombreuses décennies** (Pavillon Bleu du port, Calanques Propres, fêtes votives, non circulation des bus en centre-ville, navettes et distribution de repas aux personnes âgées, ...).

**Deuxième constat**, le mélange est volontairement entretenu entre des actions menées et financées par nos partenaires institutionnels et des actions portées par des partenaires privés.

Nous avons repris les grands axes du bilan que vous avez reçu, et nous avons fait quelques commentaires critiques car **nous vous devons la vérité et des éclaircissements indispensables pour forger votre opinion :**

### 1. À LA POINTE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



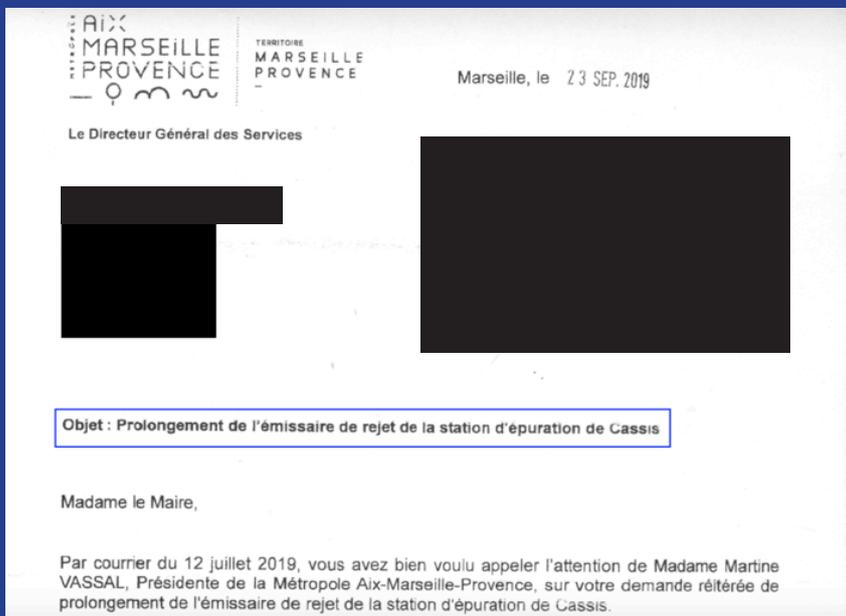
*“ 1<sup>ère</sup> ville du littoral méditerranéen à avoir obtenu la certification de la gestion des eaux de baignade ”*

Ceci est une bonne chose pour Cassis. Néanmoins, **la municipalité se refuse depuis des années à réaliser une zone d'exclusion au niveau de la bouche de sortie de la station d'épuration comme le demande nos tutelles** : il s'agit d'une carence grave en termes de gestion publique et un risque sanitaire que la municipalité actuelle fait courir sciemment aux Cassidens et aux usagers de nos eaux de baignades à proximité de l'anse du Corton

(cf. ci-contre le courrier de la métropole en date du 22/11/2018).

Toutefois, j'attire à nouveau votre attention sur la nécessité d'interdire les usages à risques (baignade, ramassage de coquillages...), sur une zone de 200 mètres en périphérie du point de rejet des eaux traitées.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Par ailleurs, **aucune amélioration de la station d'épuration n'a été conduite pendant 12 ans pour l'adapter aux avancées technologiques, ce qui conduit inévitablement à la situation actuelle.**

Les seules demandes réitérées par la municipalité vont dans le sens d'un prolongement de l'émissaire du Corton dont on sait que ce n'est pas la solution préconisée par les experts. **Plus étonnant, en novembre, alors en campagne pour un 3ème mandat Mme MILON reprend soudainement notre proposition de modernisation de la station d'épuration, mais de façon quasi concomitante des échanges se poursuivent pourtant avec la Métropole pour réitérer son souhait**

**- contesté par les associations et les experts - de prolongation de l'émissaire de rejet en mer (cf. courrier ci-dessous en date du 23/09/2019).**

Personne n'est dupe à la lecture de ces échanges épistolaires : la municipalité actuelle ne s'est jamais saisie avec sérieux de cette problématique qui inquiète pourtant les cassidens mais **c'est la Direction de l'Agriculture qui a souhaité étudier la possibilité de réutiliser les eaux traitées à visée d'irrigation, comme nous le proposons également dans notre programme.**

Néanmoins, j'ai, d'ores-et-déjà, demandé à mes services de respecter votre demande lors de l'élaboration du budget 2020 qui est en cours de validation. Ainsi, une étude de modélisation de l'extension de l'émissaire de rejet sera diligentée. Celle-ci permettra de tester différentes possibilités de points de rejet et leur impact sur le littoral et le milieu marin de votre commune. Elle permettra de recueillir les éléments techniques pour positionner au mieux un nouveau point de rejet et engager une étude de faisabilité.

Par ailleurs, la Direction Générale Adjointe Agriculture, Forêt, Paysages et Espaces Naturels de la Métropole conduit également, en coopération avec le Pôle Eau et Assainissement du Conseil de Territoire Marseille-Provence, une réflexion sur la possibilité de réutilisation, pour l'irrigation, des eaux traitées par la station d'épuration.

Ces deux démarches conduites en parallèle, permettront de vous proposer différentes solutions techniques pour répondre à vos attentes concernant l'optimisation du système d'assainissement de Cassis et de les soumettre à l'arbitrage du Conseil de la Métropole dans le cadre d'une gestion métropolitaine raisonnée de l'eau.

## 2. PORT MIOU, LA CALANQUE EXEMPLAIRE

**Il n'existe toujours pas d'accueil à l'entrée de Port Miou.** Ce site stratégique est une des principales portes d'accès des calanques : aucune signalétique, aucun accueil, nombreuses dégradations des installations et aucun espace dédié pour les promeneurs.

## 3. UN PORT PROPRE ET ANIMÉ, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

**Le dragage prévu en 2019 a été différé à des fins électorales pour éviter les mécontentements causés par les nuisances sonores et olfactives juste avant les élections.**

## 4. ÉCONOMIE : DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS COHÉRENTES POUR NOTRE TERRITOIRE

*“ Nous avons permis l'installation et créer de nouvelles activités économiques, diversifiées et structurantes pour Cassis ”*

L'espace santé est une belle réalisation faite par un opérateur privé mais dans laquelle, la ville, et donc les contribuables, ont perdu de l'argent : **aucun retour sur investissement, abandon du terrain à un prix dérisoire, spéculation immobilière pour un opérateur privé porteur d'appartements pour séniors.** Au total le bilan comptable de cette action est donc particulièrement négatif pour les finances de la commune. Ce dossier dénote ainsi une insuffisance dans la capacité à négocier, capacité indispensable à la bonne gestion du bien communal et de notre patrimoine foncier. Par ailleurs, avant les deux dernières mandatures, un centre de santé similaire était en projet en centre-ville au-dessus du Parking Mimosas, or le choix de délocaliser cet outil très utile participe un peu plus de la dévitalisation de notre centre-ville historique. Par ce choix, les cassidens sont cantonnés et repoussés en périphérie.

*“ Nous soutenons activement les commerçants du village ”*

**Le centre-ville est de plus en plus pauvre en commerce de bouche et de proximité comme en témoignent notamment les fermetures récentes d'un pressing, d'un magasin de bricolage or les cassidens veulent retrouver le chemin de leur cœur de ville.**

## **5. UN TOURISME DE QUALITÉ, MAÎTRISÉ ET DIVERSIFIÉ**

Depuis 12 ans, malgré des **dépenses pharaoniques (6M€ pour la réalisation du parking des Gorguettes)**, Cassis n'attire qu'un tourisme de cueillette intéressé uniquement par la beauté du site.

Le parking des Gorguettes est le seul projet d'envergure réalisé sur cette dernière mandature, malheureusement sans concertation et sans étude financière. **Le parking est gratuit pour les touristes et donc aucune recette en retour ne bénéficie à la commune suite à cet investissement.** Par ailleurs, une extension du parking de la gare avec la constitution d'un pôle multimodale apparaissait plus approprié.

**Le tourisme d'affaire a totalement été abandonné. L'Oustau Calendal n'est quasiment pas exploité.**

## **6. DES FINANCES SAINES : PLUS ET MIEUX AVEC MOINS D'ARGENT !**

*“ Nous avons hérité, à notre arrivée en 2008, d'une dette de 6 millions d'euros ”*

**Et aujourd'hui la dette est de 11 millions d'euros ! L'héritage est encore plus lourd !** Mais surtout la structure de ces dettes n'est absolument pas comparable. Par exemple, le Technoparc et le Casino dont les murs ont été achetés en 2007 furent des investissements structurant pour la commune. Les loyers largement supérieurs aux annuités du prêt, génèrent ainsi aujourd'hui une source de revenu non négligeable. Il s'agissait d'investissement productif en termes de revenu et d'emploi qui ont permis alors d'accroître le patrimoine et la richesse de la commune.

À l'inverse la municipalité actuelle n'a fait que gérer le quotidien, sans aucun investissement productif. La dette a été alourdie sans rien rapporter en retour à la commune en termes de redevance (Jardin de la Graciane, Parking des Gorguettes).

**Par ailleurs, et contrairement aux affirmations d'une équipe à 400% dédiée à la commune, Mme le Maire cumule de nombreuses autres fonctions en plus de son mandat de Maire : celle de vice-présidente à la métropole, celle de vice-présidente du département et celle de présidente de Provence Tourisme.**

*« Nous en avons déjà remboursée la moitié de la dette »*

**Fin 2019, il restait 10,8 M€ d'encours de dette** pour une dette initiale de 15 M€, soit un remboursement seulement de 28 %. Les chiffres sont têtus !

*“ Des taux d'imposition très largement inférieurs aux taux moyens des autres communes du département ! ”*

Les taux d'imposition restent bas, grâce notamment aux recettes du Casino. Mais il n'en reste pas moins que **la municipalité a augmenté les taux d'imposition de 16 % durant sa deuxième mandature.** Et c'est la première fois depuis des décennies, les taux avaient même diminué durant la mandature 2001/2007 !

## **7. DES LOGEMENTS POUR LES CASSIDENS, DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**

*« Nous avons augmenté le nombre de logements sociaux de 75 % »*

Ces chiffres annoncés comprennent :

- les logements réalisés pendant ses mandatures (2008 - 2020),
- les logements projetés pour la prochaine mandature (2020 - 2026)
- les 28 logements réalisés par des propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH (dispositif mis en place par le maire précédent, Monsieur Jean-Pierre Teisseire).

En termes de logements réalisés par l'équipe municipale actuelle, il reste 30 logements au Brayes et 5 logements « Villa Marianne », soit **un total de 35 logements. Nous sommes loin d'une augmentation de 75 %.**

Comparé aux logements réalisés durant la mandature du maire précédent, 160 logements aux Gorguettes, le programme de Madame Danielle Milon ne représente seulement que 20 %.

Cette politique au jour le jour, sans vision ni planification de long terme, en matière de logements sociaux a conduit à une pénalité de 300 000 € versée chaque année à l'Etat pendant plusieurs années, avant mise en carence de la municipalité et préemption – à prix bradé – du terrain des Terres Marines pour en faire un immeuble de logement sociaux sous la contrainte. Il résulte de cette politique **une perte de plus-value potentielle de l'ordre de 8 millions d'euros, de quoi effacer la dette actuelle ! Tout cela par simple posture idéologique qui a conduit la municipalité en place à s'opposer à l'autorité administrative et à ne pas respecter ses obligations légales.**

Par ailleurs, les Cassidens regrettent le manque de transparence dans l'attribution des logements sociaux. À ce titre vous trouverez dans notre programme nos propositions pour rétablir de la transparence dans ces attributions.

## **8. CULTURE ET ANIMATIONS :** **CASSIS VIT À 400% AUX QUATRE SAISONS !**

**Le tourisme 4 saisons n'existe pas à Cassis, c'est facilement vérifiable actuellement.** Cassis s'éteint de novembre à février, soit plus d'un trimestre, hors quelques WE ensoleillés.

En réalité, la Culture, hormis le Printemps du Livre, est **une politique qui manque clairement d'ambition et n'est pas portée au sein de la municipalité actuelle.** Au-delà de l'ambition nous déplorons que le minimum ne soit pas maintenu, ainsi nous constatons aujourd'hui la **fermeture de la bibliothèque plus de 3 jours par semaine.**

*« Nous avons créé le « Ciné Calanques »*

**Le cinéma à Cassis existait auparavant. Il a été rénové avec l'aide du CNC au sein d'un bâtiment obsolète.**

## **9. L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE :** **FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN, AU COEUR DE NOTRE PROJET**

*“ Nous avons mis en place de solides modes de garde dans une maison de l'enfance exemplaire ... ”*

**L'espace petite enfance, projet prévu lors de la mandature 2001/2007 a dépassé les estimations et s'est avéré être un gouffre financier,** il n'a pas été correctement subventionné par la CAF en raison du dépassement important et non anticipé des plafonds réglementaires.

*“ L'ambition culturelle »*

**La politique culturelle actuelle mélange des subventions tous azimut sans aucune cohérence globale.**

## **10. QUALITÉ DE VIE**

*“ Nous avons obtenu 80 millions d'euros des institutions ”*

Effectivement, la Métropole, de par ses compétences propres ; le Département avec notamment le Contrat départemental signé avec Cassis depuis de nombreuses années et bien avant les mandatures de Madame Danielle Milon ; et la Région financent des projets sur le territoire cassiden.

**Tout comme ils le font pour les autres communes du territoire !**

Mais alors que dire des projets choisis par Danielle Milon, 80 M€ certes, mais pour faire quoi ? Rien n'a été fait pour la station d'épuration !? Et les ordures ménagères : toujours pas de conteneurs enterrés malgré une allusion à la page numéro 2 de son bilan. Pourtant ce sont bien deux compétences métropolitaines.

# 11. POUR CONCLURE : TOUS LES INDICATEURS BUDGETAIRES SONT AU VERT ?

CESSION FONCIER  
(hors cession terrain pour logements sociaux)

OBJET	DATE DCM	MONTANT	OBSERVATION
Villa Madie	2009	2 800 000	Auparavant bail commercial 100 000 € par an
Villa Mauresque	24/09/2015	1 500 000	1M€ perçu/problème permis construire + recours
2 terrains Port Miou	20/11/2015	1 200 000	Estimation domaine 1 780 000 €
Terrain Brégadan	28/09/2016	408 743	Terrain estimé à 800 000 €
Méhari Club	29/06/2017	900 000	
<b>TOTAL</b>		<b>6 808 743</b>	

Depuis plusieurs années les budgets sont équilibrés uniquement grâce à des recettes exceptionnelles :

- Cession de foncier (vente de notre patrimoine, cf. ci-contre)
- Remboursement d'assurance
- Etc.

L'autofinancement réel (sans recettes exceptionnelles) est passé de 2,2 M€ en 2014 à 1,1 M€ en 2018 alors que la charge globale de la dette représentent plus d'1M€. **L'équilibre réel ne sera bientôt plus atteint.**

Et les autres indicateurs budgétaires ne sont pas plus rassurants :

Le résultat net cumulé : 80 000 €. Ce résultat est dérisoire et démontre que les économies réalisées auparavant ont été complètement englouties (pour mémoire, 1M€ en 2010). Et ceci malgré les recettes issues de la vente du foncier cassidain.

**La dette : Avec 11 M€ d'encours, représentant 1500€ par habitant, Cassis est plus endettée que la moyenne des villes de sa strate (955€ par habitant).**

**Le budget de fonctionnement administratif : Une coupe brutale (- 500 000 €) au niveau des dépenses de personnel a également permis d'équilibrer le budget 2018.** Que penser de cette gestion du personnel qui fait qu'après une augmentation régulière de 2 % par an, on assiste à une diminution soudaine de 7 % sur une seule année ? Si ce n'est que par **manque de prospective financière et de saine gestion, acculée, on en est réduit à rogner sur les services municipaux (bibliothèque, renforts saisonniers, manque de personnels...)** et à externaliser une partie de la charge des personnels sur des budgets annexes.

**Le constat est rude pour la municipalité actuelle : défaut de gestion et de compétences, alourdissement des dépenses et de la dette. Il nous faut retrouver le chemin du sérieux. C'est ce que nous avons souhaité vous présenter dans notre programme. Car nous y indiquons également nos orientations budgétaires et nos propositions de financements.**

N'hésitez pas à consulter notre programme en ligne sur notre site internet :

<https://cassis-uncapsurlavenir.fr/programme-elections-municipales-cassis-2020/>

**Ce programme est force d'innovation. Dès le 8 novembre 2019, à l'occasion d'une première réunion publique, nous lançons notre site internet et les grandes lignes de notre projet, nous y parlons déjà de la transformation de la station d'épuration, de la création d'une régie agricole communale avec des jardins partagés, du renforcement du dialogue avec les cassidens par la création d'un Conseil Citoyen, etc.**

**Toutes ces propositions nous les portons avec sincérité. Nous les réaliserons.**

**Le 15 mars,  
votez « Cassis, un cap sur l'avenir ! »**

*c'est choisir le renouveau d'une équipe dynamique,  
la compétence, le sérieux budgétaire et  
une véritable force de propositions  
mais c'est aussi choisir la vérité, le dialogue,  
la transparence et l'authenticité.*

REJOIGNEZ-NOUS SUR [WWW.CASSIS-UNCAPSURLAVENIR.FR](http://WWW.CASSIS-UNCAPSURLAVENIR.FR)

